

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet photovoltaïque Parnay/Dun

Date : Thu, 04 Apr 2024 21:36:53 +0200

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant que résident de la communauté de communes, je me permets de vous écrire pour exprimer mon opposition ferme à l'installation projetée d'un immense champ de panneaux photovoltaïques dans notre campagne.

Cette initiative, bien que visant à promouvoir les énergies renouvelables, soulève de sérieuses préoccupations au sein de la communauté locale. Nous sommes nombreux à craindre les conséquences néfastes que cette installation pourrait avoir sur notre qualité de vie et sur notre environnement immédiat.

Premièrement, l'impact visuel de ces panneaux gigantesques serait indéniablement préjudiciable à l'esthétique de notre région. En plus de défigurer notre paysage naturel, cela pourrait également diminuer la valeur des propriétés, impactant ainsi notre patrimoine.

Deuxièmement, je suis inquiet quant aux possibles nuisances sonores et lumineuses que ce projet pourrait engendrer. Les habitants de ce village aspirent à la tranquillité, et l'installation d'une structure de cette envergure perturbera inévitablement leur quiétude quotidienne.

Troisièmement, je crains les répercussions sur la faune et la flore locales. L'installation de panneaux photovoltaïques à grande échelle pourrait perturber les écosystèmes fragiles de notre région, mettant en péril la biodiversité dont nous sommes fiers.

Enfin, je déplore le manque de consultation et le mépris manifeste envers l'avis des habitants dans ce processus décisionnel. Il est impératif que les autorités compétentes prennent en considération les préoccupations légitimes de la population avant de donner leur aval à un tel projet.

Il est malheureux de constater que cette initiative crée des tensions au sein d'une petite communauté jusqu'alors paisible. Ce manque de communication avec les riverains laisse entendre un défaut volontaire de dialogue et d'information, ce qui est profondément regrettable.

Il est crucial de rappeler que l'intérêt public doit prévaloir sur les intérêts privés des porteurs du projet. Je suis convaincu que des alternatives plus respectueuses de notre communauté et de notre environnement peuvent être envisagées.

En conclusion, je vous exhorte à reconsidérer cette décision et à écouter attentivement les voix de ceux et celles qui seront directement affectés par cette installation.

Cordialement,

LM